



**MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE**

CABINET DU MINISTRE

COMMUNIQUE AU PUBLIC

Le Ministère des Finances, du Budget et de l'Économie Numérique de la République du Burundi informe le public de l'inscription officielle des titres du Trésor à la cote de la Bourse du Burundi.

Cette initiative contribue dans l'atteinte des objectifs de la vision « Burundi Pays Emergent en 2040, Pays Développé en 2060 » relative à la mobilisation des ressources.

Elle s'inscrit en outre dans le cadre des réformes visant à moderniser le marché financier national, à renforcer la transparence et à dynamiser le marché secondaire des titres du Trésor. Elle offre désormais aux investisseurs la possibilité d'acheter et de vendre les titres du Trésor dans un cadre organisé, sécurisé et accessible.

La cotation des titres du Trésor à la Bourse constitue une avancée majeure pour le développement du marché des capitaux au Burundi. Elle permettra notamment :

- d'améliorer la liquidité des titres du Trésor ;
- de favoriser une meilleure formation des prix ;
- d'élargir la base des investisseurs ;
- et de renforcer l'attractivité du marché financier burundais.

Le Ministère invite le Public, les investisseurs institutionnels, les banques, les entreprises ainsi que la Diaspora à saisir cette opportunité en participant activement aux opérations sur les titres du Trésor via la Bourse.

Les modalités pratiques de participation peuvent être obtenues auprès des intermédiaires agréés, notamment les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT), ainsi qu'auprès des institutions compétentes.

Le Gouvernement réaffirme son engagement à promouvoir un marché financier moderne, transparent et inclusif, au service du financement durable de l'économie nationale.

**LE MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE**

